

COMMUNIQUÉ  
10 Décembre 2019

**AIDE AUX PERSONNES AGEES :  
QUELLE REPONSE DE L'ETAT ?**

Après les fortes mobilisations de la semaine passée autour de la question des retraites, une nouvelle journée de mobilisation est organisée ce mardi.

E. PHILIPPE avait lié cette réforme à celle de l'aide à l'autonomie des personnes âgées, déclarant que cette dernière serait un « marqueur social fort du quinquennat ».

Pour autant, et alors que 90% des français déclarent que c'est pour eux une préoccupation majeure et « plus qu'importante », l'Etat n'a engagé aucune mesure concrète dans ce domaine, et ce, malgré la promesse d'une loi Grand Age Autonomie par E. MACRON pour 2019.

L'AD-PA comprend donc les inquiétudes qui s'expriment au travers de ces mobilisations qui, au-delà de la réforme des retraites, traitent plus largement de la place accordée par notre société à l'ensemble des personnes âgées.

Il y a donc maintenant pour l'Etat urgence à agir.

L'AD-PA ne se contentera pas de déclarations d'intentions, reportées d'année en année, et attend dans l'immédiat, avec l'ensemble des organisations syndicales, la création deux postes supplémentaires dans chaque établissement et service à domicile.

Puis, à moyen terme, la création de financements pérennes permettant d'investir dans de nouveaux services, métiers et emplois au bénéfice, notamment, des plus jeunes de nos concitoyens.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**